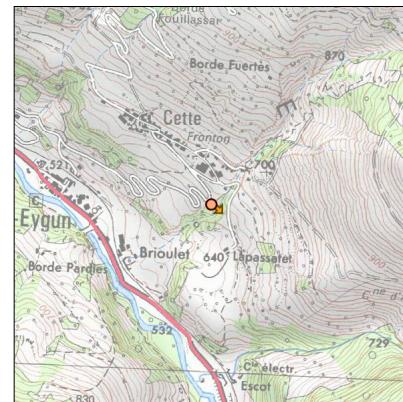
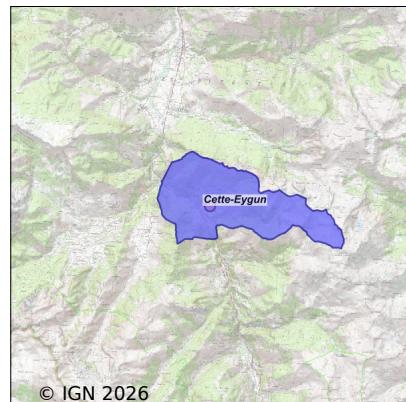


Système d'assainissement 2023

CETTE EYGUN (CETTE)

Réseau de type Séparatif



Station : CETTE EYGUN (CETTE)

Code Sandre	0564185V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE CETTE EYGUN
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1974
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Primaire décantation (Décanteur Primaire)
Capacité	150 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	8 Kg/j
Charge nominale DCO	-
Charge nominale MES	11 Kg/j
Débit nominal temps sec	23 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Décantation physique
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage, Digestion anaérobiose mésophile
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	407 435, 6 210 668 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - null

Observations SDDE

Système de collecte

En 2023, le suivi départemental dans le cadre du dispositif connaissances du programme NAIADE a été réalisé au moyen d'un visite avec analyses le 7 août.

Description :

La collecte est du type séparatif, il y aurait une quarantaine de branchements, dont de nombreuses résidences secondaires, des gîtes et un restaurant. Le nombre de résidents permanents raccordés est évalué à quarante personnes

Ce réseau est composé de deux antennes se rejoignant au niveau du dernier regard situé à l'aval de la station. Le principal longe la route d'accès à la commune. Le second traverse des champs et collecte les effluents du château et de 5 maisons.

Fonctionnement :

Le dernier bilan réalisé par nos soins date d'août 2022. Il n'y avait eu aucun déversement d'eluent brut en cours de mesure. Par temps sec, le débit alors reçu par le décanteur correspondait, avec 6,3 m³/j, à environ 40 équivalents-hydrauliques.

L'histogramme des débits horaire présentait des variations caractéristiques des rejets domestiques avec des débits de pointe le matin, le midi et le soir. Le débit minimal nocturne était quasiment nul (moins de 20L/h) confirmant de l'absence de eaux claires parasites permanentes dans le réseau dans les conditions de réalisation de la mesure (comme cela avait déjà été constaté en février 2020).

Par contre, lors du bilan de février 2020, réalisé par temps de pluie, une augmentation du débit au moment des averses était constatée, témoignant de la collecte directe de eaux pluviales. Le débit global mesuré sur 24 heures atteignait alors 12 m³/j alors que le restaurant était fermé et les résidences secondaires peu occupées.

Par ailleurs, pour le bilan effectué en juillet 2018 par temps sec alors que la dernière pluie remonte à 24 heures seulement, le débit collecté atteignait aussi 12 m³/ avec un débit minimal nocturne de l'ordre de 300L/h (7,5 m³/j) assimilé à celui des eaux claires parasites permanentes qui représentaient environ 60% du flux collecté. Le débit sanitaire était alors évalué par différence à environ 4,5 m³/j (30 H).

Flux polluant

Pour le bilan 2022, les concentrations de eluent brut sont caractéristiques d'un eluent domestique normalement concentré. La charge organique à traiter correspond à une quarantaine équivalents-habitants. Elle est du même ordre de grandeur que celles mesurées en février 2020 et juillet 2018, respectivement une trentaine et une quarantaine d'équivalents habitants.

Cette charge est conforme à ce qui est attendu pour le nombre de raccordés avec une part importante d'habitat saisonnier.

Etudes et travaux :

La Communauté de Commune du Haut Béarn lance en 2024 une étude sur les modalités du transfert des compétences eau et assainissement à l'échéance 2026

Station d'épuration

Description :

La station, mise en service en 1974, utilise un type traitement primaire. Elle se compose d'un dégrilleur statique et d'un décanteur-digesteur qui a fait l'objet d'une rénovation en 2010 (remplacement du cône de digestion).

Remplissage :

Pour les 3 derniers bilans réalisés par nos soins en juillet 2018, février 2020 et août 2022, la station a fonctionné respectivement avec les taux de charge suivants :

Hydraulique : 54%, 54% et 28%

Organique : 25%, 18% et 25%

Fonctionnement :

Le fonctionnement de la station est suivi régulier. Le décanteur digesteur remplit bien son office, sa surface est écrémée de façon hebdomadaire par le préposé. La couche de boues en surface du cône de digestion est brassée à chaque visite de l'exploitant pour permettre l'évacuation des gaz de fermentation.

Performances

Louvrage dépurateur est un simple décanteur-digesteur correspondant à un prétraitement dont les rendements épuratoires sont habituellement les suivants : 60% sur les matières en suspension, 40% sur la matière carbonée, pas de débâtement sur lazote et le phosphore. Pour le bilan 2022, les performances sont un peu plus élevées, sans doute parce qu'une évacuation de boues a eu lieu cette année au printemps. 5 m³ évacués pour les deux stations de dépurateur de la commune, celle de Cette et celle d'Eygun.

La qualité du rejet reste toutefois mauvaise pour les 24 heures de mesure, c'est aussi le cas pour notre visite du mois d'août 2023.

Sous produits

Les boues sont évacuées par camion hydrocureur, les quantités indiquées sont pour les deux stations de dépurateur du village

- Vidange de 5 m³ en 2022
- Vidange de 6 m³ en 2023

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	6,3 m ³ /j	27 %			6,3 m ³ /j	
DBO5	2 Kg/j	25 %	320 mg/l	69 %	0,6 Kg/j	100 mg/l
DCO	4,7 Kg/j		740 mg/l	59 %	1,9 Kg/j	304 mg/l
MES	2 Kg/j		320 mg/l	81 %	0,4 Kg/j	62 mg/l
NGL	0,6 Kg/j		94 mg/l	18,6 %	0,5 Kg/j	76 mg/l
NTK	0,6 Kg/j		94 mg/l	18,6 %	0,5 Kg/j	76 mg/l
PT	0,1 Kg/j		9,5 mg/l	16,7 %	0,1 Kg/j	7,9 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564185V001>